



FICHE D'INSCRIPTION : PERISCOLAIRE / ACCUEIL DE LOISIRS

Année scolaire 2024/2025

Réf: règlement intérieur du 27/06/2024

Transmettre une fiche par enfant à : periscolaire@mairie-damprichard.fr

ENFANT INSCRIT :		PERIODE CONCERNEE :			
NOM	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Le mois.		<input type="checkbox"/> inscription	
PRENOM	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> La semaine :	du <input type="text"/> au <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> modification à cette date :	<input type="text"/>
CLASSE	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> La période :	du <input type="text"/> au <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> annulation à cette date :	<input type="text"/>

Le dossier d'inscription doit être complet avant toute réservation. Précisez en inscrivant "1" dans les cases des créneaux de présence ci-dessous.

Aucune modification ne sera acceptée par téléphone : tout changement est à faire par écrit en transmettant une nouvelle fiche mentionnant la nouvelle inscription de présence.

FEVRIER			Semaine n°6					Semaine n°7					Semaine n°8					Semaine n°9	
			SEMAINE SCOLAIRE					SEMAINE SCOLAIRE					SEMAINE SCOLAIRE					1ère semaine des vacances = FERMETURE	
Tarif majoré de 20% pour les extérieurs			L	M	Mer.	J	V	L	M	Mer.	J	V	L	M	Mer.	J	V		
Horaires d'ouverture		Tarifs	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21		
Matin	6h45 -07h30	2.20 €																	
	07h30-08h30	2.65 €																	
Matinée	08h30-11h45	8.60 €	école	école		école	école	école	école		école	école	école	école		école	école		
Midi	11h45-13h30 (repas)	9.15 €																	
	11h45-12h30 sans repas	2.00 €																	
	12h30-13h30 sans repas	2.65 €																	
Ap. Midi	13h30-16h15	7.30 €	école	école		école	école	école	école		école	école	école	école		école	école		
Soir	16h15-17h15 (goûter)	4.40 €																	
	17h15-18h00	2.20 €																	
Total / jour :			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Total =	- €

Fiche à transmettre impérativement :
 Au mois : avant le 20 du mois précédent / A la semaine : jeudi la semaine précédente
 Le Mercredi : avant jeudi la semaine précédente / Vacances : priorité aux premiers inscrits
 Ponctuellement ou en cas de modifications : au moins 48 heures à l'avance

Lundi : avant jeudi 10h
Mardi : avant vendredi 10h
Jeudi : avant lundi 10h
Vendredi : avant mardi 10h

Fait à Damprichard, le :

Signature du représentant légal :